



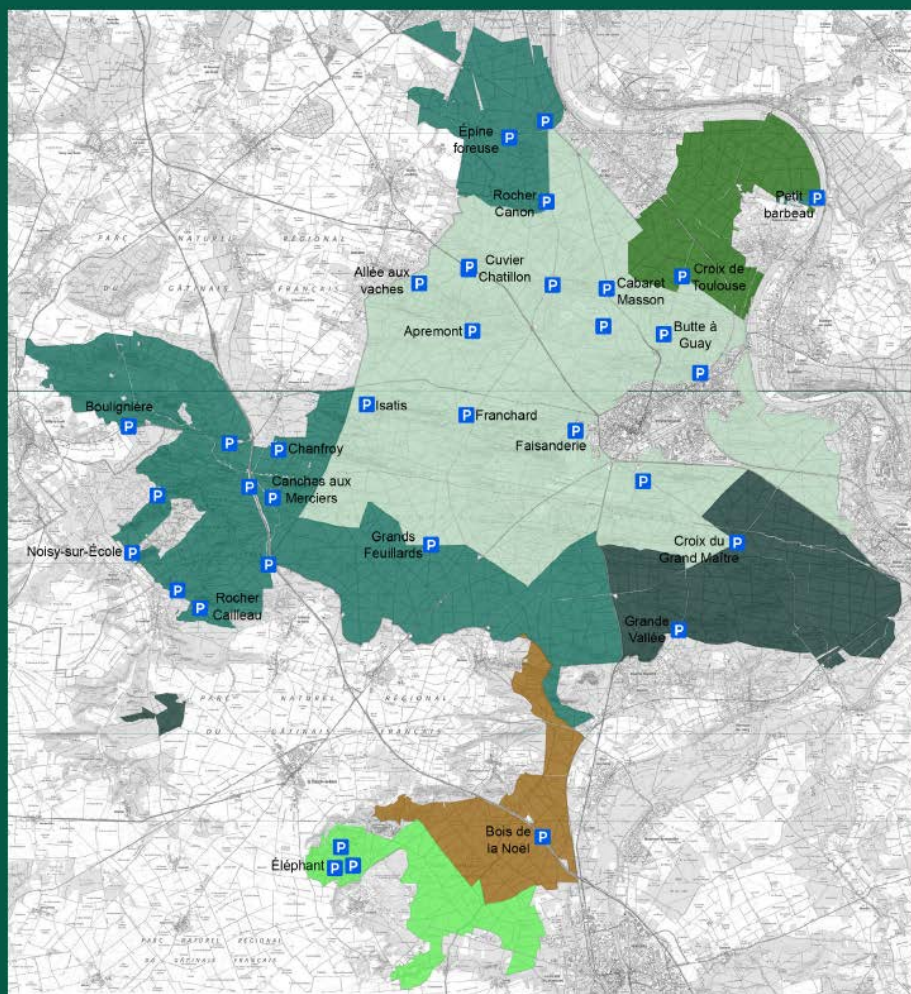
MASSIF FORESTIER DE FONTAINEBLEAU

La saison de chasse 24-25 débute

Comme chaque année dans les **forêts de Fontainebleau et des Trois Pignons**, la chasse à tir se déroulera **lundis, jeudis et quelques vendredis du 23 septembre 2024 au 03 mars 2025**. Elle s'organise selon **2 zones** :

- > partie périphérique (environ 12 500 ha) : louée à des associations de chasseurs sélectionnées pour leur professionnalisme et leur sérieux ;
- > partie centrale (environ 9 500 ha) : plus fréquentée et particulièrement complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement les actions de chasse, sous la conduite d'un responsable de chasse.

Au sud du massif, la **forêt de la Commanderie** (2 550 ha) est chassée **le samedi matin et quelques dimanches du 21 septembre 2024 au 23 mars 2025**.



CALENDRIER 2024 - 2025

FONTAINEBLEAU ET TROIS-PIGNONS

Lundi/jeudi : du 14/10/24 au 13/02/25
hors vacances scolaires

Lundi : du 23/09/24 au 03/03/25

Vendredi : du 25/10/24 au 21/02/25

Lundi : du 04/11/24 au 24/02/25
Jeudi : 21/11, 19/12, 16/01, 13/02

LA COMMANDERIE

Samedi : du 21/09/24 au 22/03/25

Samedi/dimanche : du 22/09/24 au 23/03/25



Le massif de Fontainebleau compte 3 types de grands animaux : cerfs, chevreuils et sangliers. Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des chevreuils et des grands cervidés. Herbivores, ces derniers **consomment les bourgeons et les feuilles des jeunes arbres**. Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les plants puis consomme les fruits des arbres. **Présents en trop grand nombre**, ils compromettent **la régénération de la forêt**.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. **L'ONF invite chacun à être attentif à la signalisation mise en place** : panneaux d'information et rubalises apposés, voies d'accès coupées. Il est déconseillé de pénétrer dans les sous-bois ainsi que d'emprunter les allées des zones chassées. Couvrant un périmètre d'environ 100 ha, une traque dure environ 2 heures, puis se déplace ensuite vers un autre secteur du massif forestier. Celui-ci n'est jamais totalement parcouru, laissant **en grande majorité des espaces disponibles** où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer.